**Coordination et pilotage de la discipline dans l’établissement**

Nos observations montrent que la qualité des enseignements est toujours corrélée à la qualité des relations fonctionnelles à l’intérieur des établissements, et entre l’établissement et ses partenaires (rectorat). Or la qualité de ces relations dépend également de la nature et de la fidélité des informations qui sont véhiculées. Pour le dire autrement, chaque fois que nous sommes appelés à intervenir sur des situations potentiellement conflictuelles, nous constatons des interprétations divergentes fondées le plus souvent sur des méconnaissances.

C’est pourquoi nous appelons les enseignants à pratiquer une forme d’autoévaluation des enseignements afin d’informer les chefs d’établissement, responsables du pilotage pédagogique en relation avec le coordonnateur et les équipes. En d’autres termes, pratiquer l’autoévaluation des enseignements c’est donner les moyens d’un pilotage éclairé et de relations fonctionnelles constructives et réalistes.

Nous proposons ci-dessous un cadre pour cette autoévaluation qui pourrait se réaliser au cours d’un conseil d’enseignement :

1. **Organisation des enseignements :**

Mise en relation emploi du temps EPS – amplitude de l’emploi du temps établissement. Recherche des points d’équilibre et de déséquilibre. Analyses éventuelles.

Mise en relation emploi du temps EPS – service des enseignants

Rapport nombre de cycles par an par classe – durée horaire des cours

Inventaire des installations sportives utilisées et de la durée de leur utilisation (transformation possible en pourcentage du temps total de cours d’EPS)

Estimation du rapport temps de déplacements / temps officiel de cours

Synthèse

1. **Structuration des enseignements**

Programmation des APSA

Degré de conformité de la programmation avec les principes du programme d’enseignement

Identification des parcours de formation des élèves

Projet d’EPS - Degré de structuration et d’actualisation

Identification de ce qui fait stratégie pour réussir l’enseignement de l’EPS pour tous les élèves

Identification des contenus et procédures d’enseignement partagées et en dynamique

Identification des procédures et outils d’évaluation partagés

Identification de la nature et du degré de contribution du projet d’EPS à la réalisation du projet d’établissement

Projet d’AS - Degré de structuration et d’actualisation

Identification des objectifs, des activités et de l’organisation proposée au regard du fonctionnement de l’établissement

Nombre de licenciés / nombre d’élèves, / animateur ; nombre de journées élèves

Qualification de la plus-value éducative apportée à l’établissement et à son projet

Synthèse des points forts et axes à développer

1. **Qualité des enseignements :**

Positionnement des enseignements au regard des critères de conditions d’efficacité (cf projet de pilotage de la formation EPS académique)

Evaluation des résultats du niveau d’acquisition des compétences par les élèves

1. **Oeuvre professionnelle commune :**

Identification des actions conduites en commun et de l’apport de l’équipe à la performance de l’établissement

1. **Mobilisation du pilotage :**

Identification des informations circulant dans les relations fonctionnelles chef d’établissement / équipe des enseignants d’EPS et des zones d’ombre susceptibles d’interprétations ou d’erreurs de jugement

Estimation du degré d’autonomie assumé dans l’exercice de la responsabilité

1. **Ressources humaines et dynamique professionnelle :**

Degré d’expertise didactique estimé par chaque membre de l’équipe au regard de la programmation à réaliser (document de collecte et de synthèse transmis sur demande – fiche d’inspection)

Estimation de la dynamique sociale professionnelle et identification des voies de progrès possibles

1. **Conclusion :**

Etat des enseignements, mise en évidence des acquis, des points forts, des points de vigilance et des voies négociables de progrès.